
Notice pour le levage et stockage des skids diffuseurs

Direction des Opérations

ZAC des Gaulnes – 2076 avenue Henri Schneider – 69330 Jonage

Tél.: +33 (0)4 72 47 73 43 – Fax : +33 (0)4 72 47 01 17

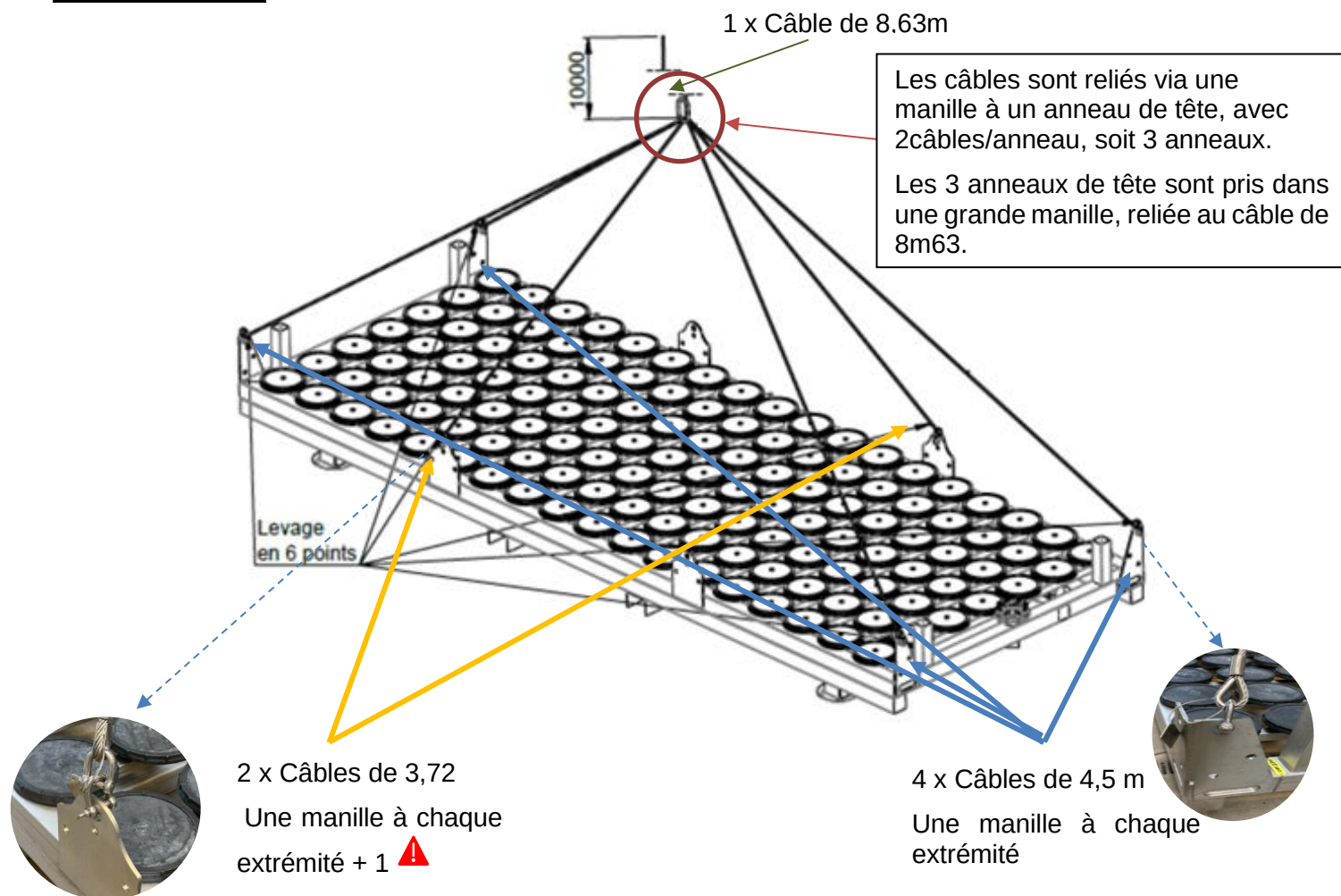
www.ctp-environnement.com

Date	Rév.	Rédigé	Vérifié & approuvé	Objet de la révision
	0	AI		Création du document
	1	ML		Mise à jour du document
Rédigé par : Antoine IANNUCCI Fonction : Ingénieur Méthodes Maintenance Visa : AIA			Vérifié et approuvé par : Prénom NOM Fonction Visa :	

1 LEVAGE DES SKIDS

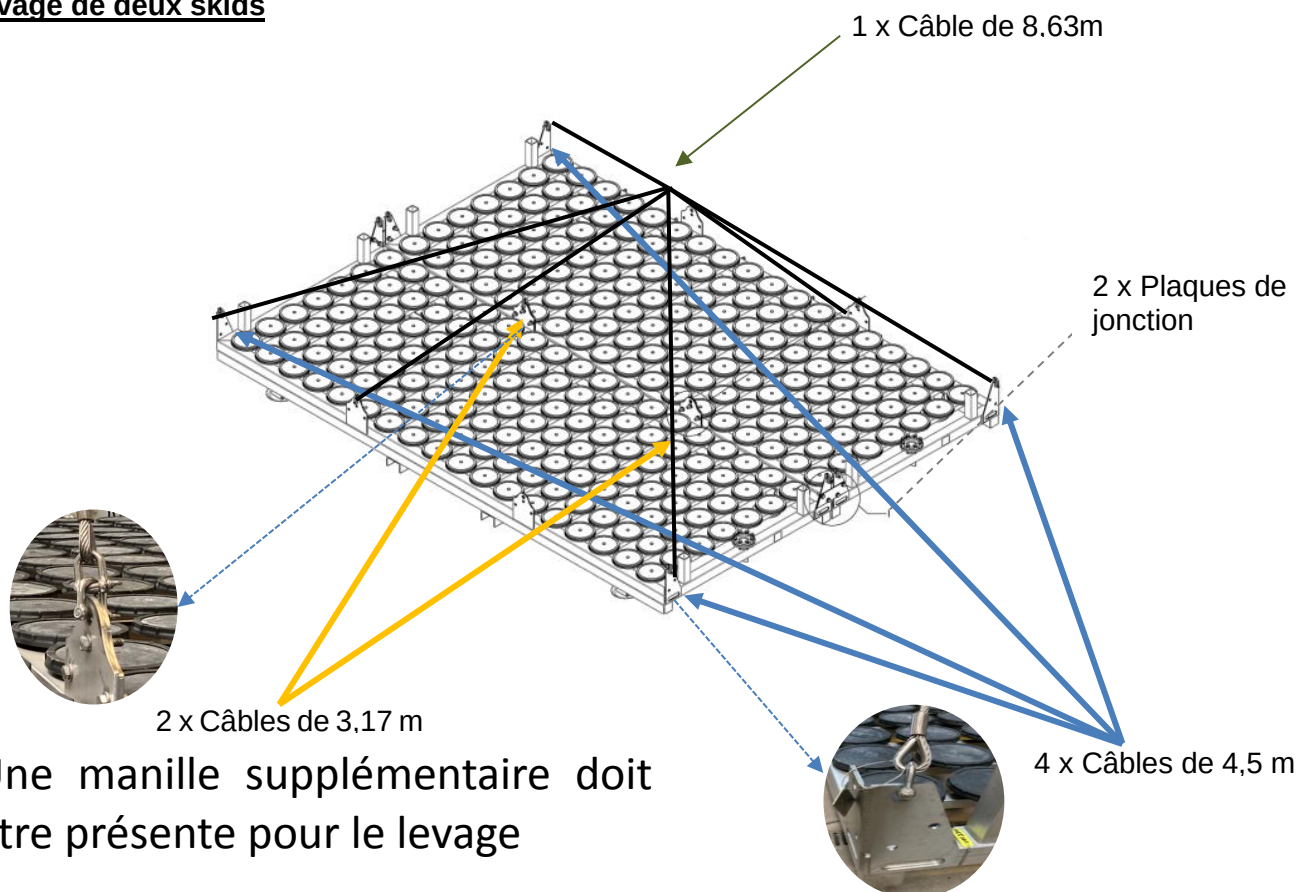
Le levage des skids s'effectue obligatoirement en six points.

Levage d'un skid



Une manille supplémentaire doit être présente pour le levage des câbles de 3,72m

Levage de deux skids



2 EMPILEMENT DES SKIDS

Il est possible d'empiler les skids les uns sur les autres avec l'ordre suivant :

UMT 2203
↓
UMT 2205
↓
UMT 2204
↓
UMT 2202



Il est impératif de remonter les assiettes de supportage au maximum
Risque de détérioration des membranes

3 CONDITION POUR LE STOCKAGE

Stockage courte durée (avant départ sur chantier) :

Montage de membranes sur la raquette avec un stockage de l'ensemble à l'intérieur du dépôt

Pour un stockage longue durée :

Stockage des membranes dans une caisse palette à l'intérieur du dépôt

Stockage de la raquette nu, en extérieur